



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8537^e séance

Vendredi 31 mai 2019, à 11 h 30

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Djani	(Indonésie)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M. Matjila
	Allemagne	M. Licharz
	Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
	Chine	M. Yao Shaojun
	Côte d'Ivoire	M. Adom
	États-Unis d'Amérique	M. Hunter
	Fédération de Russie	M. Repkin
	France	M ^{me} Gueguen
	Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
	Koweït	M. Alotaibi
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Pologne	M ^{me} Wronecka
	République dominicaine	M ^{me} Morrison González
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce

Ordre du jour

La situation en Somalie

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 11 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil de sécurité sont saisis du document S/2019/444, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Belgique, Chine, Côte d'Ivoire, République dominicaine, Guinée équatoriale, France, Allemagne, Indonésie, Koweït, Pérou, Pologne, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2472 (2019).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Matjila (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Royaume-Uni, en sa qualité de rédacteur, de sa transparence, de ses efforts inlassables et de sa volonté de faciliter nos travaux sur la résolution 2472 (2019), que nous venons d'adopter.

Le renouvellement du mandat de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) est une importante action du Conseil en faveur du Gouvernement fédéral et du peuple somaliens. Nous sommes conscients du rôle fondamental joué par l'AMISOM dans les efforts visant à rétablir la sécurité et la stabilité en Somalie. Cela aurait été impossible sans la présence de cette mission dirigée par l'Union africaine. Le rôle de l'AMISOM est

également inestimable alors que la Somalie se prépare aux élections de 2020-2021.

L'Afrique du Sud s'associe à l'appel de principe que la Commission de l'Union africaine et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine ont lancé à l'Union africaine, à l'ONU et aux principaux partenaires en Somalie pour qu'ils fournissent les ressources nécessaires pour appuyer l'AMISOM d'une manière durable et prévisible. C'est important, car les tâches et les responsabilités confiées à l'AMISOM l'obligent à adapter ses capacités et ses moyens en termes de logistique et de matériel aux réalités et aux changements sur le terrain.

La stabilité et le renforcement de la sécurité en Somalie amélioreront la sécurité des couloirs de navigation dans la Corne de l'Afrique, garantissant ainsi la liberté de commerce dans le monde entier, dans notre intérêt à tous. En conséquence, nous devons nous féliciter de la contribution des pays fournisseurs de contingents de l'Union africaine à cet égard. D'où la nécessité pour le Conseil de sécurité de se mettre d'accord sur le financement d'une opération de maintien de la paix aussi vitale, dont nous bénéficions tous, dans le monde entier.

Nous demeurons préoccupés par la précarité de la situation humanitaire en Somalie. Nous appelons la communauté internationale à redoubler d'efforts pour améliorer la situation humanitaire et pour protéger toutes les personnes vulnérables.

M. Adom (Côte d'Ivoire) : Au moment où vous vous apprêtez, Monsieur le Président, à achever votre présidence du Conseil, ma délégation voudrait vous saluer et vous remercier pour les efforts louables que vous avez déployés afin que nos travaux se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Vous avez fait un travail titanesque, et nous vous en savons gré.

Ma délégation salue l'adoption de la résolution 2472 (2019), qui proroge pour une année supplémentaire le mandat de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Elle se félicite en particulier de ce que cette résolution ait été adoptée à l'unanimité des membres du Conseil, et remercie le Royaume-Uni, porte-plume et facilitateur des négociations. Elle remercie également les autres délégations pour leurs contributions actives et leurs sens du compromis, sans lesquels le consensus indispensable que nous saluons n'aurait pas été possible.

Pour la Côte d'Ivoire, la présence de l'AMISOM en Somalie est fondamentale dans le processus de transition en cours, au regard du contexte sécuritaire actuel. Mon pays accueille donc favorablement la reconnaissance par la présente résolution de l'importance de sa contribution et de son rôle essentiel dans la création des conditions de sécurité propices à l'édification de l'État somalien.

Le Conseil a donc le devoir de l'encourager et de l'aider à remplir pleinement sa mission afin de préserver les acquis actuels, certes encore fragiles, mais encourageants. C'est pourquoi il est particulièrement réjouissant de constater que la résolution prend en compte certaines des préoccupations que nous avons exprimées, relativement à la nécessité de mettre en adéquation les réalités du terrain avec les moyens humains et matériels nécessaires à l'efficacité de l'action de l'AMISOM.

À présent, la Côte d'Ivoire appelle les membres du Conseil et toutes les parties somaliennes à œuvrer pour la pleine application de cette résolution, dans la perspective de la restauration d'une paix et d'une stabilité durables en Somalie.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : En ce jour qui marque la fin du mois de mai, je voudrais de nouveau exprimer nos félicitations à l'Indonésie et à l'ensemble de sa délégation pour l'excellent travail accompli au cours de sa présidence hyperactive, qui a été très riche en ce qui concerne aussi bien les débats que les questions traitées. Je saisis également cette occasion pour souhaiter au Koweït une présidence fructueuse au cours du mois de juin, et lui faire part de notre pleine disposition à collaborer dans la limite de nos moyens afin de lui garantir un succès total.

Nous nous félicitons du dévouement et de la persévérance de la délégation du Royaume-Uni, qui, en tant que rédacteur, a mis à disposition tous les moyens nécessaires pour faciliter les négociations sur la résolution 2472 (2019).

Nous remercions également toutes les autres délégations pour la souplesse dont elles ont fait preuve en vue de parvenir au consensus obtenu. Néanmoins, je voudrais partager notre point de vue sur la situation actuelle sur le terrain.

Nous comprenons que, malgré la volonté politique manifestée par le Gouvernement somalien et les nombreux efforts déployés par la communauté internationale, les forces de sécurité somaliennes ont encore besoin d'être appuyées, avant d'être capables de prendre en main la situation dans le pays. En conséquence,

les trois membres africains du Conseil ont fait figurer dans le texte du projet de résolution une disposition conditionnant les réductions futures à une évaluation conjointe par l'ONU et l'Union africaine du contexte sécuritaire et des menaces présentes dans le pays, avant toute nouvelle action dans ce sens. La souplesse dont ont fait preuve les États Membres pendant les négociations en ce qui concerne l'introduction de cette disposition nous a amenés à voter en faveur du projet de résolution, qui est devenu aujourd'hui la résolution 2472 (2019).

Compte tenu de la situation difficile que connaît la Somalie depuis le début des années 90, nous pouvons supposer que les efforts de la communauté internationale portent leurs fruits et que de grands progrès sont accomplis dans le processus de consolidation de l'État. Cependant, en dépit des avancées sur le plan politique, il reste encore beaucoup à faire en matière de sécurité, laquelle est fortement menacée par l'organisation terroriste des Chabab et d'autres groupes terroristes – situation qui touche également d'autres pays de la région et entrave la consolidation de la paix et le développement sociopolitique en Somalie.

Notre délégation estime que la contribution de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) à ce processus délicat demeure très importante. Il importe donc, dans cette nouvelle phase, que la communauté internationale et le Gouvernement somalien veillent à ce que les forces de sécurité somaliennes soient suffisamment formées et équipées pour pouvoir assurer de manière adéquate et responsable la sécurité des citoyens du pays, sachant que des élections législatives approchent et que tout transfert prématuré pourrait anéantir tous les efforts déployés en Somalie.

À cette fin, le Conseil de sécurité, les Nations Unies et la communauté internationale doivent s'efforcer d'appuyer résolument l'AMISOM et le Gouvernement somalien afin que les efforts qu'ils déploient produisent les effets escomptés, aussi bien en Somalie que dans toute la région de la Corne de l'Afrique.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je n'ai pas l'intention de donner une explication exhaustive de notre vote. Je souhaite simplement remercier mes collègues présents autour de cette table pour l'approche constructive qu'ils ont adoptée pendant les négociations, et en particulier nos partenaires africains. Je voudrais également remercier mon experte, Nerys Cross-Smith, d'avoir mené à bien les négociations. Je tiens à préciser que c'est la première résolution que nous rédigeons depuis le séminaire de Greentree, où nous sommes partis d'un

texte préexistant, que nous avons ensuite raccourci et, je l'espère, clarifié. C'est pourquoi, du côté du Royaume-Uni, nous nous engageons à faire de même pour les prochaines résolutions que nous rédigerons, y compris celles concernant le renouvellement des mandats. Nous invitons nos collègues à suivre notre exemple.

Enfin, je voudrais féliciter le Président. Je n'ai pas pu assister à la réception d'hier soir et je m'en excuse, mais je le remercie pour ce mois qui a été très important. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec le Koweït et de le soutenir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant prendre brièvement la parole à titre national.

Je soutiens le dépôt par le Royaume-Uni de résolutions courtes. Je crois que c'est ce que nos collègues souhaitent voir au Conseil. Je me joins aux autres orateurs pour féliciter le Royaume-Uni pour cette résolution.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Le représentant de l'Afrique du Sud a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Matjila (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je tiens à m'excuser car j'ai oublié de vous féliciter, Monsieur le Président, pour le merveilleux travail que vous avez accompli, notamment en remplissant ma garde-robe de chemises en batik. Comme l'ont dit mes collègues du Royaume-Uni et de la Guinée équatoriale, le Président et son équipe ont fait de l'excellent travail. Je sais que nous avons tous exercé des pressions sur le Président et que nous ne lui avons pas rendu la tâche facile, mais c'est ainsi que fonctionne le Conseil. Quoi qu'il en soit, je félicite le Président qui a fait du bon travail, avec une manière, une touche et un style asiatiques.

Le Koweït n'est pas très loin de l'Asie. Je suis sûr que sa délégation a observé attentivement le Président pour voir comment les Asiatiques gèrent les dossiers.

Je présente toutes mes félicitations à mon pays frère, l'Indonésie. Ce sont mes collègues de plusieurs délégations qui m'ont rappelé que j'avais commis une terrible erreur et que je ferais mieux de m'excuser maintenant. Alors, une fois de plus, je félicite et remercie le Président du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Venant du représentant de l'Afrique du Sud, il s'agit là d'un très beau poème. Je le remercie vivement. Encore une fois, je

remercie mes collègues pour les paroles aimables qu'ils m'ont adressées, ainsi qu'à mon équipe.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Somalie.

M. Yusuf (Somalie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de prendre la parole devant le Conseil de sécurité. Alors que la présidence indonésienne du Conseil touche à sa fin, je voudrais féliciter chaleureusement le Président pour l'excellente façon dont il a présidé le Conseil pendant le mois de mai et pour la contribution continue de son pays au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Je voudrais également saisir cette occasion pour souhaiter plein succès à l'État frère du Koweït dans sa prochaine présidence du Conseil pour le mois de juin.

Ma délégation se félicite de l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2472 (2019), qui renouvelle le mandat de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) pour une période de 12 mois, et je remercie tout particulièrement son rédacteur, le Royaume-Uni, ainsi que les autres membres du Conseil pour leur contribution positive à l'obtention d'un consensus sur la résolution qui vient d'être adoptée.

D'emblée, je rends hommage à l'Union africaine pour son engagement résolu et aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police à l'AMISOM. Leur volonté de soutenir la Somalie dans ses jours les plus sombres a joué un rôle crucial dans les progrès dont nous sommes tous témoins aujourd'hui. Le courage dont ils ont fait preuve et les sacrifices qu'ils ont consentis alors qu'ils se tenaient aux côtés du peuple somalien témoignent de la force du lien qui nous unit. Nous leur sommes reconnaissants de leur engagement et de leur partenariat inébranlables alors que nous entamons la prochaine étape du plan de transition.

Nous nous félicitons également que la protection des civils demeure une priorité absolue du mandat de la Mission. Cela permettra à l'AMISOM de bénéficier des moyens nécessaires pour apporter un appui à notre gouvernement à qui revient, en premier lieu, la responsabilité de protéger les personnes et les biens sur l'ensemble du territoire national.

Grâce aux efforts des membres du Conseil de sécurité, la Somalie d'aujourd'hui est nettement différente de celle d'il y a plus de dix ans, à laquelle l'ONU et l'Union africaine avaient apporté leur aide. En ce qui concerne nos objectifs en matière de sécurité

et de justice, nous sommes en train de terminer l'enregistrement biométrique de chaque membre de l'Armée nationale somalienne. Ce processus aura duré deux ans. Grâce à lui et aux résultats de l'évaluation de l'état de préparation opérationnelle, la force militaire sera professionnelle et efficace. Outre les réformes salariales et institutionnelles, nous harmonisons le réapprovisionnement de nos forces et l'appui qui leur est apporté. De surcroît, nous constituons de nouveaux contingents, formés selon les normes modernes et équipés de sorte à faire face à la terrible menace que représentent les Chabab.

Ces dernières semaines, avec l'appui de l'AMISOM, l'Armée nationale somalienne a entamé des opérations conjointes dans la région du Bas-Chébéli, reprenant la ville pont stratégique de Sabiid Anole, qui était contrôlée par les Chabab, ainsi que la ville de Bariire, riche en ressources agricoles. Le succès des opérations conjointes visant à libérer le Bas-Chébéli de l'emprise des Chabab montre que la Somalie reste pleinement déterminée à mettre effectivement en œuvre le plan de transition et le concept général d'opérations révisé de l'AMISOM pour la période allant de 2018 à 2021.

Les opérations en cours dans le Bas-Chébéli ont considérablement perturbé les réseaux et les filières d'approvisionnement des Chabab et, bien qu'il soit trop tôt pour le dire avec certitude, la libération de ces zones a déjà eu des répercussions sur la sécurité de Mogadiscio, surtout pendant le mois sacré du ramadan. Non seulement les Chabab battent en retraite dans le Bas-Chébéli, mais l'Armée nationale somalienne a commencé à les éliminer le long des principaux itinéraires de ravitaillement tels que la route stratégique de Mogadiscio à Jawhar, dans le Moyen-Chébéli.

Pour empêcher la résurgence des Chabab, il faut des investissements suffisants qui puissent aider le Gouvernement fédéral somalien à reconstruire les zones reprises aux Chabab et à y étendre la gouvernance locale. Nous ne devons pas considérer les efforts déployés sur le plan de la sécurité comme une fin en soi mais comme un moyen crucial de pérenniser la paix à long terme en Somalie. Une paix de long terme présuppose que les acquis en matière de sécurité soient consolidés par une bonne gouvernance, des investissements et un développement durable.

C'est pourquoi, en parallèle, nous avons entériné un dispositif judiciaire et pénitentiaire qui vise à mettre en œuvre les projets policiers au niveau fédéral et des États, et avons actualisé notre stratégie nationale de

stabilisation afin de renforcer la gouvernance locale et promouvoir la réconciliation. Ces réformes vont dans le sens de la réalisation des objectifs énoncés dans la première phase du plan de transition, ainsi que de la mise en œuvre du dispositif national de sécurité.

En outre, avec l'appui du Fonds monétaire international, nous avons accompli d'importants progrès sur la voie de l'allègement de la dette dans le cadre du troisième programme de référence. Le revenu intérieur a augmenté de 27 %, et cette tendance à la hausse continue d'être alimentée par des efforts soutenus visant à élargir l'assiette fiscale.

Non seulement la Somalie a fait d'immenses progrès sur le plan des réformes intérieures, mais nos relations avec nos voisins et amis se sont également renforcées. Il ne fait aucun doute que plus elles prendront racine, plus les fauteurs de troubles réagiront violemment à ces réformes, mais nous sommes déterminés à développer et à renforcer nos institutions à mesure que nous assumerons petit à petit la responsabilité de notre sécurité.

Nous sommes conscients du fait que l'AMISOM ne peut pas rester indéfiniment en Somalie et qu'il est nécessaire de transférer ses responsabilités aux forces de sécurité somaliennes. Nous sommes attachés au plan de transition, qui permettra aux courageux hommes et femmes de l'AMISOM de léguer le noble héritage d'un déploiement réussi en Somalie.

Toutefois, la Somalie se trouve à une jonction cruciale, à l'approche de la tenue d'élections suivant le principe « une personne, une voix » en 2020-2021. Nous sommes déterminés à garantir un processus sécurisé, transparent et crédible qui suscitera l'engouement de notre peuple et marquera une nouvelle avancée importante vers la consolidation de la démocratie et de l'état de droit dans le pays.

C'est pourquoi un retrait planifié, quel qu'il soit, ne devra être effectué qu'après une évaluation minutieuse des conditions sur le terrain. En outre, la résolution 2472 (2019), adoptée aujourd'hui, souligne qu'il importe de mettre en œuvre de manière plus stratégique la proposition visant à réduire de 1 000 agents l'effectif du personnel en tenue de l'AMISOM d'ici à février 2020. Nous espérons vivement que se poursuivront les consultations à cet égard.

Pour terminer, je tiens à remercier le Conseil de son appui continu et de son attachement à la Somalie. Je voudrais remercier une fois encore l'Union africaine,

l'ONU et tous les pays qui fournissent des contingents pour le travail qu'ils ont accompli tout au long du mandat qui vient de prendre fin. Nous espérons que le nouveau mandat de l'AMISOM sera le couronnement des efforts visant à instaurer une paix et une stabilité durables en République fédérale de Somalie.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre nom inscrit sur la liste.

Avant de lever la séance, qui est la dernière prévue pour le mois de mai, je souhaite adresser les sincères remerciements de la délégation indonésienne aux membres du Conseil, non seulement pour leurs aimables paroles mais aussi pour leur soutien, de même qu'au secrétariat du Conseil, pour l'appui qu'il nous a fourni. De fait, le mois a été très chargé, et nous sommes parvenus au consensus sur plusieurs questions importantes relevant des compétences du Conseil. Nous avons commencé notre présidence, dès son premier jour, avec une déclaration à la presse adoptée par consensus concernant Chypre, et je suis heureux que nous la terminions ce matin avec une résolution adoptée par consensus sur la Somalie. Cela montre clairement que lorsque le Conseil souhaite être uni, il peut être uni. J'espère qu'il le restera.

Assurément, nous n'aurions pas pu faire tout cela seuls ou sans l'appui de tous nos collègues dans cette salle, les Représentants permanents et les Représentants permanents adjoints. Je tiens à rendre un hommage appuyé aux coordinateurs politiques, car ce sont eux qui assurent le bon déroulement des travaux pour nous tous qui sommes assis autour de cette table en U.

Je voudrais également exprimer nos sincères remerciements au secrétariat, à M^{me} Hasmik et à son équipe, aux fonctionnaires des services de conférence de l'autre côté de la salle, aux interprètes qui nous surplombent tout là-haut, aux rédacteurs de procès-verbaux, aux agents de sécurité, au secrétaire du Président, que l'on ne voit pas mais qui ne s'arrête jamais, aux médias et journalistes des Nations Unies – et j'en oublie naturellement.

Je voudrais également remercier sincèrement mes propres collaborateurs à la Mission indonésienne pour leur travail acharné. Je crois qu'ils sont très heureux que notre présidence touche à sa fin. Aujourd'hui marque peut-être la fin de notre mandat de président pour ce mois, mais les membres peuvent être assurés que nous continuerons de prendre une part active aux travaux du Conseil pendant les 580 jours durant lesquels nous continuerons d'y siéger. Je compte les jours, ce qui montre à quel point je suis diligent.

Pour terminer, je dois dire qu'il n'y a à présent personne de plus heureux que moi dans cette salle, puisque je m'appête à transmettre le marteau en bois à mon frère Mansour, Représentant permanent du Koweït, qui, j'en suis convaincu, fera un excellent travail en tant que Président. Comme le dit la légende de Marvel Comics, avec la force et la sagesse de Thor, je lui remets ce marteau de bois, et je lui souhaite toute la force et la sagesse nécessaires pour la succession de la présidence.

La séance est levée à 12 h 5.